



S'ENGAGER • MOTIVER • INVESTIR

APPEL A L'ACTION

RENFORCER L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES POUR COMBATTRE LA MALNUTRITION

Pourquoi le Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) devrait-il lutter contre les inégalités hommes-femmes et promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles ?

Surmonter les obstacles créés par les inégalités hommes-femmes, les inégalités d'accès aux ressources et l'exclusion, reste la meilleure approche en matière de développement. Cette approche est essentielle pour atteindre l'ensemble des Objectifs de Développement Durable et mettre un terme au cercle vicieux de la pauvreté et de la malnutrition. Autrement dit, pour renforcer la nutrition, nous devons absolument éliminer les discriminations hommes-femmes et lutter contre leurs effets. La promotion de la diversité, de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes et des filles doit être au cœur de l'action du Mouvement SUN.

Chez les filles, les inégalités hommes-femmes se traduisent par un accès plus restreint à la nourriture, par un plus fort risque de maladie et par de plus grandes difficultés pour se rendre à l'école, bénéficier d'une éducation et décrocher un emploi. Elles sont davantage susceptibles de se marier et de tomber enceintes trop jeunes, d'avoir une alimentation de qualité médiocre et de voir leurs enfants souffrir de sous-alimentation.

Les femmes représentent plus de la moitié de la main-d'œuvre agricole dans le monde mais restent minoritaires dans la prise de décisions. Pour les femmes et les filles qui travaillent en tant que productrices de denrées alimentaires, les inégalités hommes-femmes se traduisent souvent par des salaires plus faibles et un accès plus limité à la terre, aux services et à la protection sociale¹.

Il est essentiel de cibler les femmes et les filles dans les efforts visant à améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire. Pour y parvenir, les efforts déployés par le Mouvement SUN (et par d'autres acteurs) ont jusqu'à présent été axés sur la période des 1 000 premiers jours de vie, qui correspond à la « période la plus décisive » pour cibler les femmes pendant et après la grossesse ainsi que les enfants jusqu'à l'âge de deux ans.

Les nouvelles recherches mettent cependant l'accent sur l'adolescence qui correspondrait à la « deuxième période la plus décisive » pour améliorer la situation nutritionnelle des filles et permettrait dans le même temps de briser les cycles de malnutrition intergénérationnels. L'amélioration de la nutrition des adolescents constitue un investissement dans le bien-être futur des pays². Pourtant, une attention insuffisante est accordée à la situation nutritionnelle des adolescentes, ce qui les rend vulnérables au moment où les inégalités hommes-femmes sont les plus importantes et leurs conséquences les plus graves. Nous devons absolument reconnaître la valeur des adolescentes et leurs droits, au-delà de leurs besoins nutritionnels en tant que jeunes mères.

7 INFORMATIONS CLÉS : FAITS ET CHIFFRES

1. L'inégalité hommes-femmes est à la fois une cause et une conséquence de la malnutrition, de la faim et de la pauvreté, mais ces domaines d'action sont traités de manière distincte à l'échelle nationale et mondiale.
2. Aujourd'hui, selon les estimations, 820 millions de personnes souffrent de carence alimentaire chronique, dont 60 % sont des femmes et des filles.
3. Les femmes sont plus durement touchées que les hommes par les crises, ce qui cause des problèmes de nutrition et de sécurité alimentaire.
4. D'ici à 2030, selon les prévisions actuelles, les enfants seront encore 119 millions à souffrir de retard de croissance en raison de la malnutrition, dont une majorité sont des enfants de jeunes mères.
5. Lorsque les femmes se voient confier une plus grande part des revenus, la nutrition, la santé et l'éducation de l'ensemble de la famille s'améliorent.
6. Si les femmes appartenant à la main-d'œuvre agricole bénéficiaient du même accès aux ressources productives que les hommes, elles pourraient accroître de 2,5% à 4 % la production agricole totale de ces pays.
7. L'autonomisation est efficace ! Le Mouvement SUN a constaté que les mesures les plus efficaces jusqu'à présent dans le domaine de la nutrition sont celles qui tiennent compte des inégalités sociales et hommes-femmes et qui cherchent à y remédier.

¹ Banque asiatique de développement. (2013). Gender equality and food security - women's empowerment as a tool against hunger. Disponible (en anglais) sur le site : <http://www.fao.org/wairdocs/ar259e/ar259e.pdf> (consulté en février 2019).

² Mouvement SUN (2018). Synthèse MEAL. Les adolescentes et les femmes. Disponible sur le site : https://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2019/02/SUN-MEAL-Brief_Adoles-girls-women-FR.pdf (consulté en décembre 2018).



Plus de 60 % des pays membres du Mouvement SUN sont en situation de crise ou en situation précaire d'un point de vue humanitaire³. Dans les situations précaires, les femmes et les filles sont davantage susceptibles de réduire leur alimentation (de manière volontaire ou en raison d'une pression extérieure) en faveur d'autres membres de leur foyer, de voir leur situation nutritionnelle se dégrader et d'être exposées à des difficultés d'accès aux services humanitaires essentiels en raison de l'insécurité, de la discrimination culturelle et de leur mobilité restreinte. Les femmes et les adolescentes qui sont enceintes et qui allaitent sont exposées à des risques plus élevés de sous-nutrition et d'anémie en raison de leurs besoins physiologiques accrus.

L'autonomisation des femmes et des filles est un prérequis indispensable à l'amélioration de la situation en matière de nutrition. Les approches prenant en compte les inégalités sociales et hommes-femmes, tout en cherchant à y remédier, s'avèrent être des plus efficaces pour lutter contre la malnutrition. Dans le même temps, les investissements dans la nutrition sont des points d'accès importants pour s'attaquer aux facteurs sous-jacents des inégalités : possibilités d'éducation, répartition des pouvoirs et des revenus dans les foyers ; santé et droits en matière de reproduction et de sexualité ; violence sexiste et pratiques néfastes, telles que les mariages précoces et forcés. Le Mouvement SUN est idéalement placé pour jouer un rôle de premier plan dans l'intégration des mesures en matière de nutrition et d'égalité hommes-femmes, amenant des résultats positifs en matière de nutrition pour toutes les franges de la population, notamment pour les femmes et les filles.

Quelles sont les implications de l'instauration de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes et des filles au niveau national ?

En améliorant la situation nutritionnelle et l'autonomisation, les filles pourront se rendre plus souvent à l'école et être plus attentives en classe. L'amélioration des résultats scolaires des filles contribue à leur développement et leur permet de devenir plus productives, plus autonomes et plus investies dans les prises de décisions. La nutrition est un élément fondateur de l'autonomisation. La mise en œuvre de mesures spécifiques ciblant ce groupe clé représente une opportunité unique de lutter contre la malnutrition, car les filles, plus particulièrement celles issues de pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires, ont moins de chances de suivre des études secondaires, et 31 % d'entre elles en moyenne dans les pays du Mouvement SUN se marient avant leurs 18 ans⁴.

Si les femmes bénéficiaient du même accès aux ressources que les hommes, y compris en ce qui concerne l'accès à la terre, on estime que les rendements agricoles augmenteraient de près d'un tiers, ce qui permettrait une réduction allant jusqu'à 150 millions du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde⁵. Les perspectives d'avenir d'un enfant sont bien meilleures lorsque sa mère est en bonne santé, instruite et dans une situation financière stable.

Comme on dit qu'il faut tout un village pour élever un enfant, il faut tout un écosystème – depuis le niveau du foyer à celui de la communauté, des leaders, des lois et des politiques – pour rendre les femmes et les filles autonomes. Le Mouvement SUN est mis en œuvre par les pays et idéalement placé pour mener des actions en faveur de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes et des filles, car il réunit des parties prenantes de différents secteurs.

En partageant leurs expériences et leurs pratiques, les pays SUN peuvent apprendre les uns des autres et adapter selon leurs propres contextes, car il n'existe pas de solution miracle qui convienne à toutes les situations pour lutter contre les inégalités hommes-femmes.

Comment les pays SUN peuvent-ils intensifier leurs efforts en faveur de l'égalité hommes-femmes, de l'autonomisation des femmes et des filles et d'une meilleure nutrition ?

L'ensemble du Mouvement SUN doit réorienter son travail afin de produire, à partir de ses engagements en matière d'égalité hommes-femmes et d'autonomisation, un plan d'action et des résultats à l'échelle nationale. Notre objectif est d'éradiquer la malnutrition dans le monde et il est essentiel de transformer les structures de pouvoir et de surmonter les inégalités hommes-femmes pour y parvenir. Les équipes des pays SUN doivent jouer un rôle actif, avec l'appui du système de soutien, à tous les niveaux, de la manière suivante :

- » **S'informer** : L'analyse systématique des facteurs sociaux, économiques, culturels et politiques affectant l'égalité hommes-femmes dans le domaine de la nutrition (par exemple les mariages précoces et forcés poussés par l'insécurité alimentaire) doit être prise en compte dans les prises de décisions, à tous les niveaux. Des données qualitatives doivent être collectées et exploitées pour pallier le déficit de connaissances sur la situation nutritionnelle des garçons et des filles de l'âge de 5 ans jusqu'à l'adolescence. Les plateformes d'information sur la nutrition doivent être exploitées pour demander des comptes aux gouvernements et peser sur les mesures nationales dans ce domaine. Il est également essentiel de tirer des enseignements des pays qui ont réussi à trouver des réponses aux facteurs déterminants de la sous-nutrition qui sont liés à la problématique hommes-femmes.

RENFORCEMENT DES MESURES FAVORISANT L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

Les politiques, les programmes et les lois favorisent l'égalité lorsque la problématique et forcés hommes-femmes occupe une place centrale dans la promotion de l'égalité, les droits des femmes et des filles et l'atteinte de résultats positifs en matière de développement. Cela consiste la plupart du temps à associer les hommes et les garçons dans cette démarche pour favoriser l'égalité hommes-femmes, promouvoir un partage des pouvoirs, du contrôle des ressources et de la prise de décisions, et soutenir l'autonomisation des femmes (ONU Femmes, glossaire sur l'égalité hommes-femmes).

- » **Favoriser les avancées en créant des contextes favorables** : Il est essentiel de préconiser et de garantir des mesures politiques non partisans, durables et inclusives et de garantir une adhésion en faveur de politiques, de budgets et de structures administratives et de lois ainsi qu'en faveur d'une programmation adaptée aux situations de crise qui reconnaissent le rôle des hommes et des femmes dans l'amélioration de la nutrition. De plus, il est crucial d'intensifier le travail mené avec les parlements et les institutions traitant de la problématique hommes-femmes pour soutenir des

³ Mouvement SUN (2018). Synthèse MEAL. Pays membres du Mouvement SUN qui présentent des risques humanitaires élevés. Disponible (en anglais) sur le site : https://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2018/10/SUN-MEAL-Brief_Humanitarian-contexts.pdf [consulté en novembre 2018].

⁴ UNICEF (2018). Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans, mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans et de 18 ans. Disponible (en anglais) sur le site : <https://data.unicef.org/topic/child-protection/child-marriage/> [consulté en janvier 2019].

⁵ FAO (2016). Les femmes détiennent la clé du succès afin de parvenir à un monde libéré de la faim et de la pauvreté. Disponible sur le site : <http://www.fao.org/news/story/fr/item/460282/icode/> [consulté en août 2018].



lois qui améliorent la situation économique et sociale des femmes tout en conférant aux responsables politiques et aux praticiens les moyens de recenser les possibilités et les préoccupations liées à cette problématique et d'y répondre.

- » **Faire entendre les voix des filles dans les prises de décisions :** Faire en sorte que les voix des jeunes filles et des adolescentes soient entendues, plaider en faveur de mécanismes systématiques favorisant leur leadership ainsi que leur participation dans la conception de programmes, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, la budgétisation et la surveillance de plans et de politiques de santé et de nutrition, et leur donner les moyens de jouer un rôle actif pour faire évoluer la situation ;
- » **Tenir également compte des besoins nutritionnels des hommes et des garçons :** Il est non seulement essentiel de prendre des mesures en faveur des hommes et des garçons pour favoriser l'autonomisation des femmes et des filles et respecter l'égalité hommes-femmes dans le domaine de la nutrition, mais également de reconnaître que les hommes et les garçons sont aussi touchés par la malnutrition et la pauvreté et qu'ils sont exposés à des vulnérabilités et des restrictions sexospécifiques.
- » **Favoriser l'émergence d'ambassadeurs de plus en plus nombreux :** En tirant parti du rôle des leaders traditionnels et communautaires, des femmes et des filles, des hommes et des garçons, et des militants qui ont le pouvoir d'instaurer le changement, tant au niveau national que des ménages ;
- » **Relayer l'information :** Montrer que l'égalité hommes-femmes n'est pas un jeu à somme nulle, mais qu'elle bénéficie à tous, aux hommes comme aux femmes, aux filles comme aux garçons ;
- » **Ne laisser personne de côté :** Mettre en place et institutionnaliser des approches et des systèmes cohérents et systématiques visant à garantir l'égalité socio-économique, afin d'accroître l'efficacité, la durabilité et l'impact des programmes de nutrition ;
- » **Favoriser l'excellence et garantir un renforcement équitable de qualité :** Produire des données probantes et mettre en évidence les pratiques exemplaires quant à l'évolution des normes sociales pour une nutrition favorisant l'égalité hommes-femmes. Partager les expériences des mesures efficaces, promouvoir l'innovation et les pratiques exemplaires pour veiller à ce que les déterminants sexospécifiques de la malnutrition soient pris en compte dans les différents secteurs, en sus de ceux associés aux rôles traditionnels et aux fonctions reproductives des femmes et des filles.

Comment est-ce que les parties prenantes du Mouvement SUN peuvent aider les pays à renforcer leur action en faveur de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation socio-économiques des femmes et des filles ?

Le Mouvement SUN a accès à différentes parties prenantes, y compris à des plateformes multi-acteurs et à des acteurs nationaux dans le domaine de la nutrition composés de membres de la société civile, du secteur privé, de donateurs et de l'ONU, de leaders et d'acteurs du changement dans les pays SUN, ainsi que de responsables d'institutions et d'organisations régionales et internationales. Nous devons fédérer cette grande diversité d'acteurs. Comme l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030 le promet, il ne doit y avoir aucun laissé-pour-compte. Chaque membre du Mouvement, à tous les niveaux, doit défendre l'égalité hommes-femmes dans son action quotidienne et veiller à ce que la nutrition favorisant l'égalité hommes-femmes figure durablement au rang des priorités absolues.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

Tous les acteurs peuvent :

- » S'informer davantage sur les différences d'incidence des mesures et des programmes d'amélioration de la nutrition sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons ;
- » Rallier un soutien à tous les niveaux pour favoriser à la fois une nutrition adéquate, le développement infantile, l'autonomisation des femmes et des filles et l'égalité hommes-femmes ;
- » Inclure les femmes et les adolescentes dans les débats sur la nutrition et le développement et tenir compte de leurs avis dans la prise de décisions ;
- » Encourager les leaders à contribuer à l'augmentation des investissements publics et à répartir les budgets de manière sexospécifique dans les programmes en faveur de la nutrition.



Les leaders dans les pays SUN (également au niveau des gouvernements locaux) peuvent :

- » Sensibiliser les responsables politiques, les communautés et les autres décideurs à l'égard des liens essentiels entre la nutrition, l'autonomisation des femmes et des filles et les bénéfices de l'égalité hommes-femmes pour tous les individus, les familles, les sociétés et les pays ;
- » Inclure les adolescentes et les adolescents dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes à l'échelle des communautés et des pays qui traitent les questions de nutrition et les autres problématiques connexes ayant une incidence sur la situation nutritionnelle ;
- » Agir avec les parents, les éducateurs, les leaders communautaires, les groupes de femmes et les adolescentes et adolescents pour lutter contre les discriminations, les stéréotypes et autres attitudes sexistes, et transformer les normes sociales préjudiciables qui dévalorisent les filles et les autres groupes marginalisés ;
- » Plaider en faveur d'analyses sur l'égalité hommes-femmes et sur le consentement sexuel et s'attaquer aux normes et pratiques traditionnelles qui entravent l'instauration de l'égalité hommes-femmes et d'une meilleure nutrition pour tous, notamment en établissant un dialogue avec les leaders traditionnels et communautaires ;
- » Tirer parti du rôle des parlementaires pour promouvoir des réformes législatives sexospécifiques en vue d'améliorer la nutrition au niveau national, en soulignant l'importance de l'autonomisation des femmes et des filles.



Les fondations et les organismes donateurs bilatéraux et multilatéraux peuvent :

- » Introduire, faire appliquer, déterminer les coûts, financer entièrement et mettre en œuvre des politiques et des stratégies en matière de nutrition qui favorisent l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation, et font connaître les succès obtenus, notamment dans les pays SUN ;
- » S'assurer que l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation socio-économique sont et restent une priorité politique majeure dans le cadre des prises d'engagements et des réunions menées à l'échelle internationale qui se focalisent sur des domaines tels que l'éducation, la santé et l'eau, l'assainissement et l'hygiène ;
- » Accroître les financements de mesures en faveur de la nutrition et de l'autonomisation, et en assurer le suivi, en s'appuyant sur des éléments probants relatifs aux carences et aux besoins ;
- » Remettre en question les conceptions traditionnelles qui considèrent uniquement les femmes et les filles comme des pourvoyeuses de soins dans le domaine de la nutrition et minimisent l'importance de leurs rôles dans la mise en place de systèmes alimentaires durables pour tous ;
- » Atteindre des résultats dans le domaine de l'égalité hommes-femmes en remettant en question les approches et les lieux dans lesquels les décisions sont prises, en identifiant et en exploitant ces lieux pour prendre des mesures propices aux évolutions. Cela inclut la promotion de l'autonomisation des adolescents en les informant et en leur donnant la possibilité de prendre part à l'amélioration de leurs propres situations nutritionnelles et de celles de leurs familles.



Les organisations de la société civile peuvent :

- » Préconiser une transformation dans les pays SUN en remettant en question les normes sexospécifiques et en les faisant évoluer aux échelles locale et nationale, en promouvant une intensification des évolutions législatives et institutionnelles en faveur de l'autonomisation des femmes et des filles ;
- » Renforcer les capacités des organisations locales de la société civile, notamment les organisations de défense des droits des femmes et les organisations de jeunes, ainsi que celles des militants de la lutte contre les inégalités hommes-femmes et donner aux femmes et filles vulnérables les moyens de mieux défendre leurs droits ;
- » Garantir la redevabilité des politiques et des programmes gouvernementaux en se concentrant sur la problématique hommes-femmes, notamment en faisant un suivi financier, et en associant les Parlements dans ces processus.
- » Plaider en faveur de mécanismes favorisant le leadership et la participation systématique des adolescents ainsi qu'en faveur d'instruments de soutien pour qu'ils soient les principaux vecteurs de changements positifs et durables. Cela peut consister à créer un espace pour que les adolescentes puissent soulever les problématiques qui ont une incidence sur leurs situations nutritionnelles, comme celles contribuant à la nutrition (comme l'accès à l'éducation ou la lutte contre le mariage précoce et forcé) et les problématiques spécifiques à la nutrition, et à animer un forum pour étudier les solutions potentielles et les mettre en œuvre.



Les entreprises peuvent :

- » Placer l'égalité hommes-femmes au cœur des pratiques professionnelles à tous les niveaux (depuis les valeurs clés affichées jusqu'à la salle du conseil d'administration) en tenant notamment compte de la façon dont les structures de gouvernance influencent l'autonomisation des femmes et en investissant dans des initiatives et des entreprises gérées par des femmes ;
- » Veiller à un salaire égal pour un travail de valeur égale, à un congé de maternité rémunéré et à des installations adéquates pour l'allaitement, en envisageant également un congé de paternité rémunéré ;
- » Soutenir la parité hommes-femmes dans les prises de décisions, en particulier dans les pays SUN.



Les organisations régionales et autres organisations internationales peuvent :

- » Placer les besoins des femmes et des filles, y compris des adolescentes, au cœur des actions humanitaires et des prises de décisions, en mettant également l'accent à plus long terme et de manière continue sur la nutrition adéquate pour toutes les femmes et les filles et tous les hommes et les garçons ;
- » Plaider pour un accès accru aux services de santé et aux mesures de planification familiale, ainsi que pour le renforcement et l'application des droits en matière de sexualité et de reproduction ;
- » Faire en sorte que les investissements soient suffisants, rendre publics les financements et les résultats d'actions visant à améliorer l'égalité hommes-femmes dans les pays SUN, et en assurer un suivi.



Les institutions et les alliances universitaires peuvent :

- » Mettre en place et exploiter des outils conceptuels afin de nommer toutes les formes de pouvoir entravant une nutrition adéquate pour tous, y compris celles qui sont considérées comme « difficiles à repérer » ;
- » Élargir la base de connaissances et s'assurer que les succès obtenus en matière de promotion de l'égalité hommes-femmes ainsi que leurs résultats soient transposés à grande échelle, y compris en examinant le rôle des hommes et des garçons.



Toutes les femmes et les filles peuvent :

- » Continuer de plaider en faveur l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation, y compris dans les domaines des interventions nutritionnelles, de la santé et des droits en matière de reproduction et de sexualité, et de la planification familiale, à tous les niveaux.



Photo : © UNICEF/LeMoyné

Un appel à l'action diffusé par le Groupe principal du Mouvement SUN, en collaboration avec Affaires mondiales Canada, Nutrition International et Save the Children